



Fontaine Pajot, trois nouveaux catamarans en partance pour le soleil

vendredi 20 janvier 2012, par [lpe](#)

FOUNTAINE PAJOT, leader mondial de la fabrication de catamarans de croisière, vient de sortir de son chantier de La Rochelle, où sont construits les modèles Flagship et les Day Charters, trois grandes unités dont le navire amiral de la gamme Trawler Catamarans, le QUEENSLAND 55 (16,75 mètres).



Ces trois superbes catamarans partiront vers des destinations internationales : le TAITI 80 vers Cuba, le SANYA 57 vers les caraïbes, et le QUEENSLAND 55 vers DUBAI où il sera exposé à l'occasion du prochain salon international.

Le chantier, qui réalise près de 80% de son chiffre d'affaires à l'export, est habituellement présent sur la plupart des salons nautiques internationaux ; prochains rendez-vous :

- [Salon nautique international de MIAMI](#) (USA) du 16 au 20 février 2012
- Salon nautique international d'ISTANBUL du 18 au 25 février 2012
- Salon nautique international de MUMBAI (Inde) du 23 au 26 février 2012
- Salon nautique international de DUBAI (UAE) du 13 au 17 mars 2012
- Salon nautique international de PHUKET (Thaïland) du 29 mars au 01 avril 2012
- Salon nautique de HAINAN (Chine) du 5 au 8 avril 2012
- [Salon nautique du multicoques de LORIENT](#) (France) du 18 au 22 Avril 2012

Une tendance favorable du marché

Le marché du catamaran affiche une belle progression ; la société a enregistré une augmentation de ses ventes de 10% en 2011 par rapport à l'année précédente (35,3 millions d'euros de CAHT en 2011) et son carnet de commandes à fin 2011 est en hausse de plus de 4%.

Depuis 1983, FOUNTAINE PAJOT a créé 29 modèles de catamarans et en a construit 2172 (chiffres à fin

2011). La société, dont le siège est basé à Aigrefeuille d'Aunis, emploie un peu plus de 320 personnes. Elle est cotée en bourse sur le marché Alternext depuis 2007.

Toutes les informations : www.fontaine-pajot.com

Retrouvez Jean-François Fontaine dans une interview au Petit économiste, journal spécial nautisme été 2010, [à lire ici](#)